

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 17 novembre 2016

Absent(es) excusé(es) : CANNARD Sandrine, FERRIER Solange

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 17 novembre 2016, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 20 octobre 2016

Convention concernant l'amélioration de la qualité de desserte d'alimentation du réseau électrique de distribution publique :

- Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique des travaux sont envisagés par Enedis et doivent emprunter la propriété de la commune.
- Afin que le bureau d'études Trigonn, mandaté par Enedis, réalise l'étude technique, des conventions doivent être signés concernant ses travaux.
- Accord à l'unanimité pour signer les conventions

Adhésion à l'Agence Technique Départementale :

- Le Département, des Communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier
- Vu la délibération du Conseil Général de Saône et Loire en date du 9 avril 2009 proposant la création d'une Agence Technique Départementale sous la forme d'un établissement public administratif
- Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et compte-tenu de l'intérêt pour la commune d'une telle structure, décide d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2017 et pour le reste de la durée du mandat du Conseil Municipal à l'Agence, avec renouvellement tacite, pour une assistance à maîtrise d'ouvrage en phase pré-opérationnelle de base.
- Approuve le versement de la cotisation au tarif d'un euro par habitant par an.

Délibération concernant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de la Bresse Bourguignonne :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale est une vision à 20 ans de l'urbanisation future.
- Par délibération en date du 10 octobre 2016, le Comité syndical du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne a arrêté son projet de Schéma de Cohérence territoriale et le transmet à notre commune pour avis.
- Adoption à l'unanimité

Délibération pour remboursement achat par l'association « les amis de la Tuilerie »

- Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte en remboursement par l'association « les amis de la Tuilerie » un montant de 4 098,70 € représentant le montant hors taxes des tables pliantes en sapin que l'association a achetées pour installer dans le bâtiment communal de la Tuilerie et que la commune a réglé par mandat administratif sur le budget principal au compte d'investissement 2184.

Demande de subvention par le lycée Henri Vincenot :

- Une demande de subvention est adressée à la commune par le lycée Henri Vincenot concernant une demande de financement pour un voyage en Angleterre et concernant deux élèves habitant notre commune
- Le conseil municipal procède au vote : 12 refus et 1 abstention

Décision modificative :

- Afin d'éviter un dépassement de crédits au chapitre 12 (charges de personnel), les membres du conseil municipal décidé à l'unanimité de réaliser les mouvements de crédits suivants :

Dépense de fonctionnement c/60612 (énergie-électricité)	- 3 500 €
Dépense de fonctionnement c/6455 (assurance personnel)	+ 3 500 €

Questions diverses :

- Une information est donnée par le Maire concernant une opération de distribution d'ampoules LED dans les territoires à énergie positive pour la croissance verte. La commune de Varennes-Saint-Sauveur peut être bénéficiaire de ce programme et en a donc fait la demande. Un nombre de 200 ampoules LED nous sera livré dans les prochains jours (nombre déterminé en fonction du nombre d'habitants).
- La société Enedis informe la commune que des survols en hélicoptère seront effectués sur notre territoire pour contrôle des lignes HTA entre le 16 novembre et le 30 décembre 2016.
- Le SIVOM du louhannais organise une réunion d'information sur la valorisation des déchets verts communaux (tonte, tailles, feuilles mortes..) le jeudi 19 janvier 2017 à 13h30 à la salle polyvalente du Miroir. Cette réunion, en journée, est à destination de tous les employés communaux et de tous les élus intéressés par cette thématique.
- Une information est donnée par l'association cultivons nos campagnes concernant la prolifération des ragondins. Une convention est proposée par l'association ayant pour objet de mettre à disposition de la commune un service de piégeage des ragondins. Le coût de l'adhésion pour une commune est de 20 € / an et de 2€ par queue de ragondin. Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention
- Un point sur les travaux de la RD11 est fait par Mr Dominique CHAMBON.
- Mr François GUIGUE conseiller municipal a participé à l'assemblée générale du CSV section pétanque. L'association s'interroge toujours sur la possibilité d'agrandissement de son local.
- L'association « à corps et à cris » a tenu son assemblée générale le 14 novembre dernier. Mme Karelle MICHEL était présente à cette réunion pour représenter la municipalité
- Le conseil municipal de décembre est fixé au vendredi 16 décembre 20h30.

Fait à Varennes-Saint-Sauveur,
Le 1^{er} décembre 2016
Le Maire,
Jean-Michel LONGIN